

Note Méthodologique : Plan de prévention de chantier au Niger

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre d'intervention et raison d'être de la démarche.

- Assurer la sécurité/santé des travailleurs et la conformité réglementaire au Niger.
- Identifier, analyser et maîtriser les risques de chantier dans un contexte complexe.
- Couvrir divers secteurs (industriel, logistique, infrastructures) pour protéger les salariés et la continuité d'activité.
- Mobiliser services de santé au travail, organismes de contrôle et consultants pour un pilotage global des risques.

Point clé : Le plan de prévention formalise la conformité locale et la coordination entre acteurs pour limiter accidents et interruptions de chantier.

Objectifs de la mission

- Identifier les dangers spécifiques aux opérations et équipements.
 - Évaluer les risques et définir des mesures de prévention adaptées.
 - Mettre en place une organisation et un suivi rigoureux des consignes de sécurité.
 - Favoriser la communication et la coopération entre entreprises.
 - Répondre aux obligations légales et attentes des donneurs d'ordre.
 - Protéger la santé physique et mentale des travailleurs.
-

Périmètre / livrables attendus

- Évaluation des risques sur site et étude des activités prévues.
 - Revue documentaire et conformité à la réglementation nigérienne et normes applicables.
 - Définition de mesures techniques, organisationnelles et humaines de prévention.
 - Pilotage de la co-activité, EPI, formations, contrôles et surveillance sanitaire/environnementale.
 - Livrables: Rapport de diagnostic, Contrôle de conformité, Plan de prévention de chantier, Rapports de suivi.
 - Recommandations pratiques et appui à l'amélioration continue.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial du chantier

- Analyse des activités, moyens humains/matériels et contraintes locales (topographie, accès).
- Identification des risques majeurs (sols, infrastructures existantes, co-activité).
- Résultat: Rapport de diagnostic des risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification des exigences réglementaires nigériennes et normes internationales.
- Revue des POS/plan d’organisation sécurité, FDS, licences/habilitations/certificats.
- Résultat: Contrôle de conformité ajusté au contexte du Niger.

Étape 3 : Élaboration des mesures de prévention

- Définition d’un plan d’action (technique, organisation, humain).
- Procédures pour interfaces entre entreprises, EPI, formations et contrôles.
- Résultat: Plan de prévention de chantier.

Étape 4 : Suivi, accompagnement et reporting

- Visites de terrain, audits, gestion des non-conformités et incidents.
- Remontée d’informations et reporting régulier aux parties prenantes.
- Résultat: Rapports de suivi et ajustements d’actions.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée approximative	Livrable / jalon
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport de diagnostic
Analyse réglementaire	1 semaine	Contrôle de conformité
Plan d’action prévention	2 semaines	Plan de prévention de chantier
Suivi et reporting	Continu pendant le chantier	Rapports de suivi

Délai indicatif d’obtention du plan: 2 à 4 semaines selon la complexité et le nombre d’intervenants.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (entreprises intervenant sur chantier)

- Mettre en œuvre le dispositif de plan de prévention sur le chantier.
- Fournir les documents nécessaires à l’analyse initiale (plans, organigramme, procédures, FDS, attestations de formation).

Consultant

- Réaliser le diagnostic des risques et l’analyse de terrain.

- Vérifier la conformité réglementaire et la documentation (normes locales et internationales).
- Élaborer le plan d'action et le plan de prévention.
- Assurer le suivi: visites, audits, gestion des non-conformités, reporting régulier.

Parties prenantes associées : Services de santé au travail et organismes de contrôle impliqués dans l'élaboration et la mise à jour du plan.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans de chantier et organigramme des intervenants.
- Procédures internes de sécurité.
- Fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés.
- Attestations de formation du personnel.
- Plans d'organisation sécurité des entreprises intervenantes.
- Licences, habilitations et certificats requis.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Visites de terrain et audits ponctuels pour évaluer l'efficacité des mesures.
- Gestion des non-conformités et des incidents avec ajustements d'actions.
- Reporting régulier vers la direction et les parties prenantes (traçabilité complète).
- Amélioration continue tout au long du chantier.
- Communication et coopération entre entreprises pour éviter les situations à risque.
- Interventions majoritairement en présentiel (visites/audits) et échanges à distance pour validations et rapports.